



**N° 33**  
**29/09/20**

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.

Pour vous abonner faites votre demande à [ecophyto@idf.chambagri.fr](mailto:ecophyto@idf.chambagri.fr) en spécifiant la filière.

## A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

[Colza](#) : Cotylédons à 8 feuilles, surveillez l'arrivée des altises et des pucerons.

[Maïs](#) : bilan chrysomèle, restez vigilant !

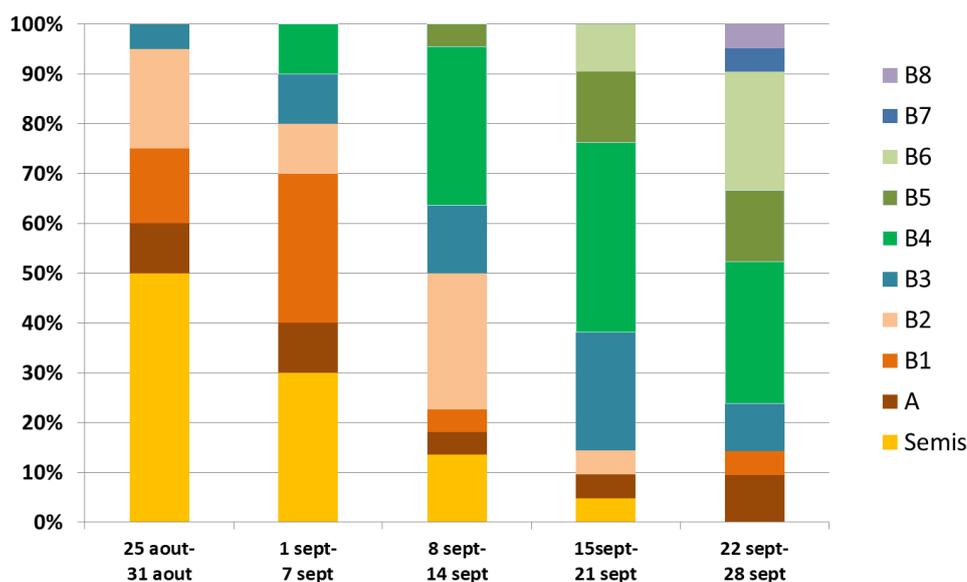
## COLZA

19 PARCELLES OBSERVEES DANS LE RESEAU  
+ 3 observations flottantes

### STADES

Les précipitations ont fait du bien aux colzas et ont permis aux dernières parcelles de lever. Les situations sont très hétérogènes avec une première vague de levées allant de 5 à 8 feuilles et la deuxième qui s'échelonne de cotylédons à 3 feuilles.

Répartition des stades (en %)  
par semaine d'observation - Automne 2020



## RAVAGEURS

### • Limaces



Plusieurs signalements de dégâts de limaces dans le réseau avec le retour de conditions humides et propices à leur activité. Les dégâts restent faibles (3 % maximum de surface foliaire de dégâts). Les parcelles sont majoritairement sorties du stade sensible (76% des parcelles > B3) mais pour les autres, il faut rester vigilants.

**Stade de sensibilité :** de la levée (Stade A cotylédons étalés) à B3 (3 feuilles étalées).

**Seuil indicatif de risque :** Présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces

**Risque :** faible compte tenu des stades, à surveiller sur les dernières parcelles levées.

### • Altises d'hiver

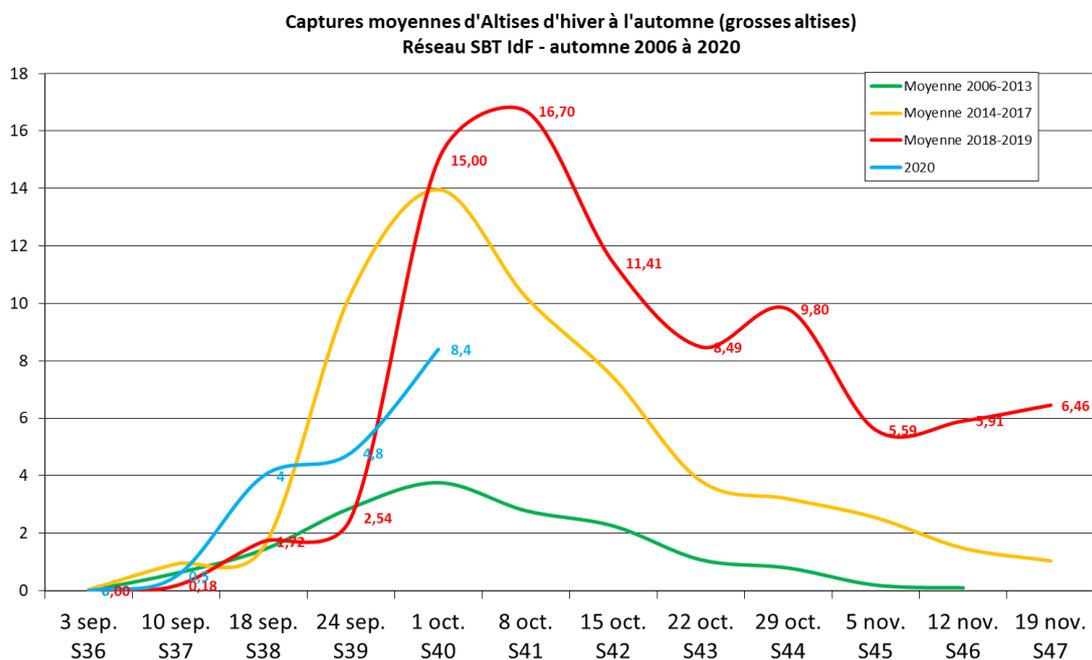


Cette semaine, on note une légère augmentation des captures dans les parcelles du réseau. 59 % des parcelles du réseau (19 relevés) ont piégé des grosses altises (contre 54 % la semaine passée) avec en moyenne 8,4 captures d'adultes par piège (1 à 44 captures). La faible augmentation de la fréquence de parcelle avec piégeage témoigne de la forte localisation des attaques. Cela dépend énormément de l'environnement proche des parcelles. Dans le réseau, cela se traduit par beaucoup de captures sur les sites du Coudray-Montceaux (91) [44 captures] et de Mondreville (78) [42 captures] ainsi que Jutigny (77) [14 captures]. Le département des Yvelines est celui qui enregistre le plus fréquemment des signalements. A suivre si les conditions deviennent plus favorables aux vols.

Leur activité est à surveiller pour les prochaines semaines, notamment pour les parcelles à moins de 4 feuilles et à levée hétérogène.

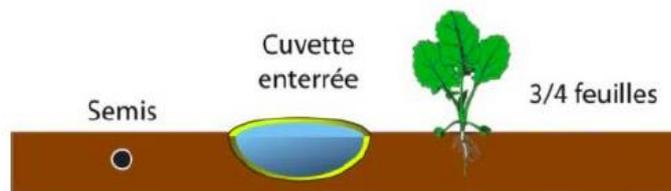
	Semaine 37 (6 parcelles)	Semaine 38 (11 parcelles)	Semaine 39 (14 parcelles)	Semaine 40 (19 parcelles)
Fréquence de parcelle avec piégeage de grosses altises (GA)	17 %	55 %	54 %	59 %
Nombre moyen de GA piégées dans les parcelles avec présence	3	7	9	14

Ci-dessous un graphique situant l'automne 2020 par rapport aux autres au niveau du nombre de captures moyennes d'altises dans le réseau BSV Ile de France. On observe que le pic n'est pas encore atteint.



Sur 13 observations de dégâts d'altises en parcelle, 67 % présentent des dégâts cette semaine d'une intensité plutôt faible (moyenne de 5% de plantes touchées et maximum 20% de plantes touchées à Saint-Vrain (91) sur un colza à 4 feuilles).

**Piégeage** : Dès le semis, enterrez une cuvette jaune afin de connaître le début du vol. Venez observer 2 à 3 fois par semaine pendant la phase de levée.



**Stade de sensibilité** : de la levée au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds / 10 avec morsures et 25% de surface foliaire atteinte.

**Risque** : faible à moyen compte tenu de la dynamique de levée et de la localisation des parcelles.

## • GESTION DES PETITES ET GROSSES ALTISES

Se référer au bulletin :

[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_GRANDES\\_CULTURES\\_no31\\_cle012789.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_GRANDES_CULTURES_no31_cle012789.pdf)

## • Pucerons verts du pêcher



Signalement à Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux (77), Bombon (77) et Le Coudray-Montceaux (91) avec respectivement 5, 5 et 1 % de plantes colonisées avec au moins un puceron.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Actuellement, la gestion du risque de ce ravageur est particulière. La résistance des pucerons verts aux produits de la famille des pyréthrinoides et au pyrimicarbe n'offre plus de solutions disponibles.

Certaines variétés comme LG AVIRON ou TEMPTATION limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons.

**Stade de sensibilité** : de la levée au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert, avant le stade 6 feuilles

**Risque** : faible, à surveiller sur les parcelles avec une forte proportion de petits colzas dont le stade est inférieur à 6 feuilles.

# MAIS

## RAVAGEURS

### • Chrysomèle

#### • BILAN CHRYSOMELE : LA VIGILANCE S'IMPOSE

Suite à la détection de chrysomèles dans 6 pièges en Seine et Marne en 2019, le réseau de piégeage s'est concentré uniquement sur ce département pour toute l'Île de France en 2020 avec le suivi de 15 pièges.

Une fois encore des captures ont été effectuées et cette fois à des niveaux parfois importants (jusqu'à 190 individus en cumulé). Les secteurs où il a été le plus retrouvé de chrysomèles sont le sud de l'aéroport de Roissy et la proximité de l'autoroute de l'est (A4) près de La Ferté Sous Jouarre.



Photo chrysomèle CARIDF

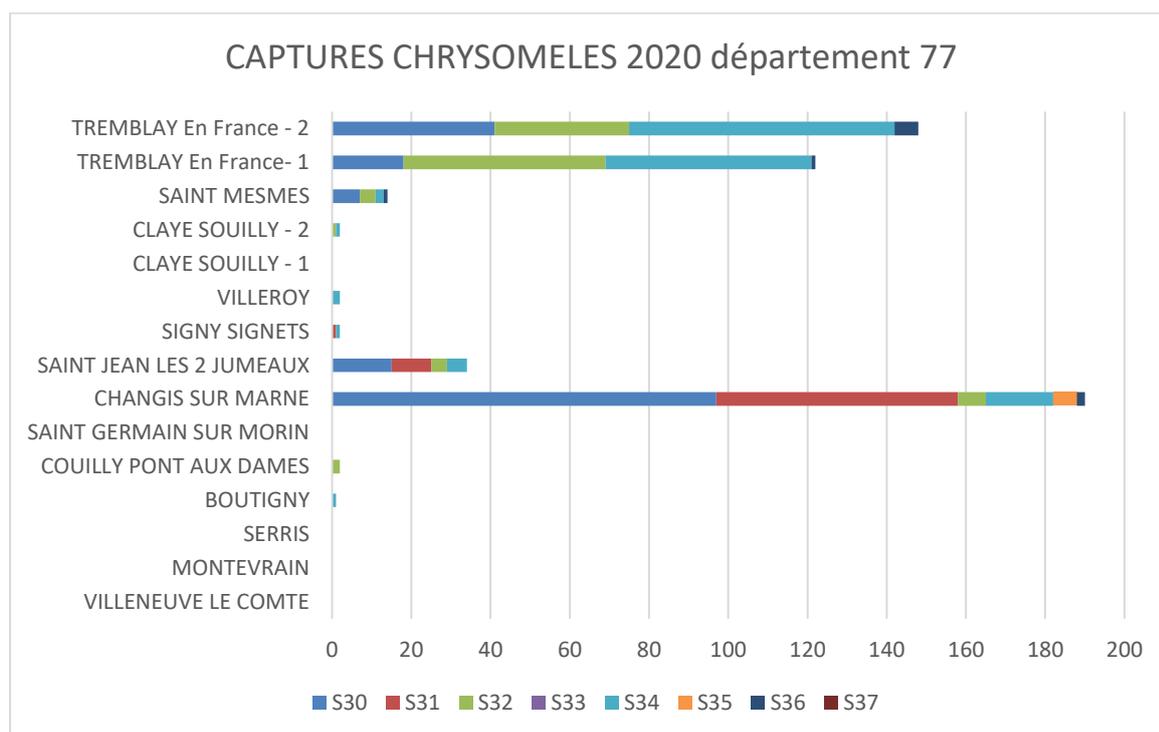
Les parcelles avec le plus de captures étaient en général en maïs depuis 3 ans. Les autres se trouvaient dans des îlots recevant chaque année une partie en maïs.

Sachant que l'insecte n'est plus réglementé, quelques précautions s'imposent afin d'éviter une réinstallation dans notre région :

-Pour les agriculteurs concernés, il est fortement déconseillé de refaire du maïs sur maïs en 2021 sur les parcelles où la chrysome a été piégée.

- Pour les autres exploitants dans les secteurs touchés ou en périphérie restez vigilants, essayez de revoir au mieux vos assolements même si ce n'est pas toujours simple surtout en zones péri-urbaines.

En effet la rotation reste le moyen de lutte le plus efficace, ainsi les larves qui ont éventuellement pondues cet été ne retrouveront pas de racines de maïs l'an prochain auprès desquelles se nourrir et elles mourront donc de faim. Cette mesure permet d'anticiper un risque réel de nuisibilité économique.



• **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXPE, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS, Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucrieries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE DE TEREOS, TERRES INOVIA.

• **Rédaction :**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Lucien OUDART, Caroline ROQUES, Mathurin PHILIPPEAU, Franck GAUDICHAU, Louise VANCRANENBROECK.  
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

• **Comité de relecture:** ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.